

## OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

### AGENTS OU AGENTES DE SURVEILLANCE ET D'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche de deux personnes pour combler des postes occasionnels d'agents ou d'agentes de surveillance et d'application de la réglementation municipale.

#### DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la supervision du directeur de projet de développement du territoire, l'agent ou l'agente de surveillance et d'application de la réglementation municipale assure principalement la surveillance du territoire public des Îles-de-la-Madeleine.

- Patrouiller prioritairement le territoire public.
- Informer les utilisateurs sur la réglementation en vigueur.
- Appliquer la réglementation et émettre des constats d'infraction.
- Sensibiliser les utilisateurs sur l'importance des bonnes pratiques.
- Assurer le maintien d'une signalisation cohérente et efficace.
- Rapporter à son supérieur immédiat tout bris ou défectuosité aux équipements et aux infrastructures en place, et toute situation qui exigerait un travail de concertation ou de médiation auprès des différents utilisateurs.

#### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Le candidat ou la candidate recherchée est titulaire d'un diplôme d'études collégiales en environnement, en protection de la faune ou dans une autre discipline appropriée pour le poste. La personne doit posséder une année d'expérience dans un domaine similaire. Le candidat ou la candidate doit faire preuve d'aisance avec le public. La personne doit avoir une bonne forme physique et posséder un permis de conduire valide. De plus, le candidat ou la candidate recherchée doit posséder les habiletés suivantes : être autonome, habileté à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit, orientation client, être débrouillard, responsable, honnête et doué d'un bon jugement et posséder une bonne connaissance du territoire public de l'archipel.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste de catégorie col bleu, statut occasionnel

Horaire de travail de 40 heures par semaine réparties sur cinq ou six jours

Salaire selon la convention collective en vigueur : de 26,60 \$ à 30,55 \$

Durée de l'emploi : Mai à octobre 2022

#### RESPONSABLE

Emma Molaison-Bourque, conseillère en ressources humaines

[recrutement@muniles.ca](mailto:recrutement@muniles.ca)

#### TÉLÉPHONE

(418) 986-3100, poste 244

#### TÉLÉCOPIEUR

(418) 986-6962

#### DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leurs diplômes avant **23 h 59, le mardi 24 mai 2022**, soit par courrier électronique, par télécopieur ou à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Poste « Agents ou agentes de surveillance et de l'application de la réglementation municipale »  
460, chemin Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

**À noter que seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.**